

Les EPC et EPI (sensibilisation, normes et exercices pratiques) (recyclage conseiller en prévention)



4 h



95,00 €

Public

Le recyclage s'adresse uniquement aux conseillers en prévention

Prérequis

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

Objectifs

Identifier les Normes et Réglementations

Analyser les Besoins en EPC et EPI

Application Pratique et Mise en Scène

Gestion et Entretien des EPI et EPC

Formation et Sensibilisation des Équipes

Introduction aux EPC et EPI

Évaluation des risques et sélection des équipements

Exercices pratiques et études de cas

Maintenance et gestion des équipements

Formation et communication

Conclusion et évaluation

Informations pratiques

> Droit d'inscription

95,00 €

> Horaires

📍 Villers-le Bouillet

> Le 13 juin 2025
de 8h30 à 12h30

> Certificat - Attestation

Attestation de recyclage de conseiller en prévention

> **Aides sectorielles à la formation**

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



> **Reconnaissance**

Formation reconnue par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale comme recyclage destiné aux conseillers en prévention